



Résumé

Rapport d'évaluation du sondage : mandats des cantons en matière de prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs

Sondage conçu et réalisé dans le cadre du réseau « Prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs »

Janvier 2020

But du sondage

Le sondage réalisé d'octobre à novembre 2019 auprès des membres de la Conférence pour la politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) a pour but de donner une vue d'ensemble des conditions cadre dans les cantons, des activités et des offres en matière de prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs et de relever les besoins des responsables cantonaux quant au réseautage dans ce secteur.

Retour

22 cantons sur 26 ont répondu de manière complète au sondage. Les 4 cantons restants n'ont pas pu répondre au sondage, car les postes de travail concernés n'étaient pas pourvus au moment du sondage.

Conditions cadre, activités et offres dans les cantons

8 cantons ont des **bases légales** pour la prévention des abus sexuels (lois sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, loi sur la santé ou loi sur les affaires sociales, législation d'introduction des dispositions nationales ou d'autres réglementations). Dans 8 autres cantons, les personnes qui ont répondu au sondage ne savaient pas si des bases légales existaient dans leur canton et 10 cantons indiquent ne pas disposer de bases légales.

Pour concevoir leur politique de prévention dans le domaine des abus sexuels, 7 cantons se fondent sur un **cadre de référence servant à guider leurs activités**. Les bases citées diffèrent beaucoup les unes des autres (par ex. prévention comme composante de la politique de l'enfance et de la jeunesse, projets sur le thème de la prévention des abus sexuels, offres de Jeunesse+Sport et Swiss Olympic). Quelques cantons indiquent que des bases d'action appropriées sont actuellement en cours d'élaboration.

Des **offres spécifiques de prévention des abus sexuels** dans le domaine des loisirs bénéficient d'un soutien financier dans 11 cantons. Dans quelques cantons, les personnes qui ont répondu au sondage citent des services spécialisés et des offres de prévention dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse pour lesquels il n'apparaît pas clairement si et dans quelle mesure ils s'occupent de la prévention des abus sexuels.

7 cantons indiquent qu'il y a **des mesures d'incitation et de soutien spécifiques** pour ancrer la prévention dans les organisations du domaine des loisirs, en partie aussi au niveau communal (par ex. octroi de crédits pour l'enfance et la jeunesse dans le domaine extra-scolaire, subsides accordés aux associations en lien avec des mesures de prévention, octroi d'un label aux associations sportives, etc.).

Besoins concernant l'échange d'informations et le réseautage

La majorité des représentantes et représentants des cantons interrogés expriment de l'intérêt pour un échange d'information et un réseautage concernant le thème « Prévention des abus sexuels sur les enfants et les adolescents dans le domaine des loisirs ». Les acteurs cantonaux manifestent d'une part un vif intérêt pour un échange avec les responsables des décisions, respectivement les spécialistes d'autres cantons, et d'autre part pour un réseautage avec les services spécialisés dans la prévention ou les organisations s'occupant de la protection des enfants et des jeunes.

Majoritairement, les représentants des cantons interrogés souhaitent un échange sur la pratique des cantons en matière de prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs ainsi que sur les lignes de conduite communes en matière de prévention des abus sexuels.

Autres informations

Ce sondage a été conçu et réalisé par Protection de l'enfance Suisse dans le cadre du réseau « Prévention des abus sexuels sur les enfants et les adolescents dans le domaine des loisirs » en collaboration avec les organisations membres ESPAS, Limita, Pro Juventute, Swiss Olympic et Jeunesse + Sport .

Le réseau « Prévention des abus sexuels sur les enfants et les adolescents dans le domaine des loisirs » s'emploie à encourager et à renforcer en Suisse la prévention des abus sexuels dans le domaine des loisirs. Les organisations membres unissent leur expertise dans le cadre du réseau au-delà des frontières linguistiques, intensifient leur collaboration et coordonnent les prestations proposées. La coopération au sein du réseau se fonde sur les « Lignes de conduite pour la prévention des abus sexuels sur les enfants et les adolescents dans le domaine des loisirs ».

Lien vers le rapport d'évaluation en allemand avec présentation des résultats sous forme de tableaux :

<https://www.kinderschutz.ch/de/praevention-freizeitbereich.html?file=files/media/Dokumente/Praevention%20Freizeitbereich/Auswertungsbericht%20oder%20kantonalen%20Onlinebefragung.pdf>